|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2022Genève, 21-31 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.1** | **Document C22/60-F** |
| **18 février 2022** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur le Sommet mondialsur la société de l'information et les Objectifs de développement durable (GTC‑SMSI/ODD) |
| rapport quadriennal sur le résultat des activités du gtc-smsi/odd depuis la conférence de plÉnipotentiaires de 2018 |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent rapport récapitule les principaux résultats des réunions du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI et les ODD (GTC-SMSI/ODD) tenues depuis la Conférence de plénipotentiaires de 2018.Suite à donnerLe Conseil est invité à **examiner** le présent rapport et à **soumettre** ses recommandations à la Conférence de plénipotentiaires, le cas échéant.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Décision 11 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/DEC-011-F.pdf)[*Site web du GTC-SMSI/ODD*](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Pages/default.aspx) |

# I Introduction

**1** Le Groupe de travail du Conseil sur le Sommet mondial sur la société de l'information (GT‑SMSI) a été créé en 2002 aux termes de la [Résolution 1196](http://www.itu.int/md/S02-CL-C-0081/fr). Au cours de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), le GT-SMSI a été rebaptisé Groupe de travail du Conseil sur le Sommet mondial sur la société de l'information et les Objectifs de développement durable (GTC‑SMSI/ODD), afin de permettre à tous les membres de fournir des contributions et de donner des orientations sur la mise en œuvre par l'UIT des résultats pertinents du SMSI et des activités menées à ce titre, en vue de contribuer à la réalisation des ODD.

**2** Les travaux du GTC-SMSI/ODD s'appuient sur la [Résolution 1332 (modifiée en 2019) du Conseil](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0137/en) et sont menés en application de la [Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/Resolution-140-PP18.pdf). En outre, la PP-18 a estimé que le GTC-SMSI/ODD s'était révélé être un mécanisme efficace pour faciliter les contributions des États Membres relatives au rôle de l'UIT dans la mise en œuvre des résultats du SMSI.

**3** Le GTC-SMSI/ODD est ouvert à la participation de tous les États Membres de l'UIT et de tous les Membres de Secteur. Il est présidé par M. Vladimir Minkin (Fédération de Russie), secondé par les Vice-Président(e)s Mme Aygun Ahmadova (Azerbaïdjan), Mme Renata Santoyo (en remplacement de M. Mario Canazza) (Brésil), M. Cai Guolei (Chine), M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'Iran), M. Wojciech Berezowski (Pologne), Mme Janet Umutesi (Rwanda), et M. Mansour Al-Qurashi (Arabie saoudite).

**4** Le [rapport quadriennal sur les activités du Groupe à l'intention du Conseil à sa session de 2022 et de la PP-22](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/38-WSIS%26SDGs/Chairman%27s_Report_on_4_year_CWG_WSISSDG_Activities_31Jan.docx) a été examiné dans son intégralité par le GTC-SMSI/ODD et est soumis au Conseil à sa session de 2022.

# II Activités du GTC-SMSI/ODD

**1** Le GTC-SMSI/ODD a permis aux membres de fournir des contributions sur la mise en œuvre par l'UIT des résultats pertinents du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans le cadre de réunions périodiques et au moyen de lettres circulaires, de questionnaires ou d'autres méthodes de consultation appropriées.

**2** Le GTC-SMSI/ODD a continué de suivre et d'évaluer, chaque année, les mesures prises par l'UIT en ce qui concerne la mise en œuvre des résultats du SMSI et la réalisation des ODD. Le Secrétaire général de l'UIT et les Directeurs des Bureaux ont tenu informés périodiquement le GTC‑SMSI/ODD et le Conseil des travaux menés en application des décisions prises au titre de la [Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018)](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/Resolution-140-PP18.pdf) de la PP-18. Près d'une centaine de documents ont été soumis par le secrétariat aux réunions énumérées dans les résumés des réunions ([voir la page web du GTC‑SMSI](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Pages/default.aspx)/ODD).

**3** Depuis la PP-18, le GTC-SMSI/ODD a tenu six réunions et examiné 103 documents. On trouvera ci-après la liste des documents établis à la suite des réunions du GTC-SMSI/ODD tenues après la PP-18:

3.1 [33ème réunion](https://www.itu.int/md/S19-CWGWSIS33-C/en); 30 et 31 janvier 2019 (résumé [CWG-WSIS&SDG/33](https://www.itu.int/md/S19-CWGWSIS33-C-0017/en)).

3.2 [34ème réunion](https://www.itu.int/md/S19-CWGWSIS34-C/en); 25 septembre 2019 (résumé [CWG-WSIS&SDG/34](https://www.itu.int/md/S19-CWGWSIS34-C-0022/en)).

3.3 [35ème réunion](https://www.itu.int/md/S20-CWGWSIS35-C/en); 6 et 7 février 2020 (résumé [CWG-WSIS&SDG/35](https://www.itu.int/md/S20-CWGWSIS35-C-0016/en)).

3.4 [36ème réunion](https://www.itu.int/md/S21-CWGWSIS36-C/en); 28 et 29 janvier 2021 (résumé [CWG-WSIS&SDG/36](https://www.itu.int/md/S21-CWGWSIS36-C-0020/en)).

3.5 [37ème réunion](https://www.itu.int/md/S21-CWGWSIS37-C/en); 22 et 23 septembre 2021 (résumé [CWG-WSIS&SDG/37](https://www.itu.int/md/S21-CWGWSIS37-C-0017/en)).

3.6 [38ème réunion](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C/en); 19 et 20 janvier 2022 (résumé [CWG-WSIS&SDG/38](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C-0018/en)).

**4** Les résultats des travaux du GTC-SMSI/ODD ont été présentés à chaque session du Conseil de l'UIT, qui a ainsi pu bénéficier d'indications utiles qui ont facilité la prise de décisions, comme indiqué ci-après. Plus de 150 recommandations ont été approuvées par le Conseil depuis la PP‑18.

4.1 À sa session de 2019, le Conseil de l'UIT a pris note du rapport sur les résultats des activités du GTC-SMSI/ODD depuis la session de 2018 du Conseil (Document [C19/8-F](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0008/fr)), entériné les recommandations formulées par ce Groupe et approuvé la Résolution 1332 (modifiée en 2019) sur le rôle de l'UIT dans la mise en œuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Document [C19/137](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0137/fr)).

4.2 Lors des consultations virtuelles des Conseillers tenues en 2020 et 2021, il a été pris note des rapports sur les résultats des activités du GTC-SMSI/ODD (Document [C20/8-F](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0008/fr)) (Document [C21/8‑F](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0008/fr)), qui ont été approuvés dans le cadre de consultations par correspondance.

4.3 Le rapport sur les résultats des activités du GTC-SMSI/ODD depuis la session de 2021 du Conseil a été soumis à la session de 2022 du Conseil de l'UIT pour examen et approbation.

**5** Tous les résultats ci-dessus des activités du GTC-SMSI/ODD depuis la session de 2018 du Conseil tiennent compte des précieuses contributions soumises au Groupe pour examen et discussion. Les résultats comprennent les recommandations ci-après formulées par le Groupe:

5.1 Le Groupe a examiné et pris note avec satisfaction de toutes les contributions soumises aux réunions du GTC-SMSI/ODD et a formulé des recommandations sur les questions suivantes:

5.1.1 Mises à jour relatives aux processus des Nations Unies concernant le SMSI et les ODD

5.1.2 Forum du SMSI

5.1.3 Contribution de l'UIT à la mise en œuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030

5.1.4 Tableau de correspondance SMSI-ODD

5.1.5 Inventaire des activités du SMSI

5.1.6 Prix du SMSI

5.1.7 Portail du SMSI

5.1.8 Feuilles de route de l'UIT pour les grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI

5.1.9 Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (UNGIS)

5.1.10 Activités régionales visant à aligner le processus du SMSI sur le processus des ODD

5.1.11 Commissions d'études des Secteurs de l'UIT contribuant aux processus du SMSI et des ODD

5.1.12 Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

5.1.13 Fonds d'affectation spéciale pour le SMSI

5.1.14 Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement

5.1.15 Activités du SMSI liées à la lutte contre le COVID-19

**6** Activités de l'UIT relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les documents ci-après ont été examinés lors des réunions du GTC-SMSI/ODD:

6.1 Contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau (HLPF), 2019-2022

6.2 [Résultats des activités menées par l'UIT en vue du Forum politique de haut niveau de 2019](https://www.itu.int/md/S19-CWGWSIS34-C-0016/)

6.3 [Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF): Déclaration politique](https://www.itu.int/md/S19-CWGWSIS34-C-0013/)

6.4 [Feuille de route relative aux activités menées par l'UIT afin de contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030](file:///C%3A%5CUsers%5Cstankovic%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5C0YXDZ1LM%5CS19-CWGWSIS34-C-0012) (34ème réunion du GTC-SMSI/ODD), et version actualisée de la [Feuille de route relative aux activités menées par l'UIT afin de contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030](file:///C%3A%5CUsers%5Cstankovic%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5C0YXDZ1LM%5CS22-CWGWSIS38-C-0014) (38ème réunion du GTC‑SMSI/ODD)

6.5 [Forum politique de haut niveau pour le développement durable – 2021](https://www.itu.int/md/S21-CWGWSIS37-C-0012/en) (37ème réunion du GTC‑SMSI/ODD)

6.6 [Contribution de l'UIT à l'édition de 2020 du HLPF et à l'ECOSOC sur le thème "Action accélérée et solutions transformatrices: une décennie d'action et de résultats pour le développement durable"](https://www.itu.int/md/S20-CWGWSIS35-C-0014/en)

6.7 Discussion sur la déclaration politique du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF), convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies ([Lettre – Contribution au HLPF 2020](https://www.itu.int/md/S20-CWGWSIS35-INF-0001/en))

**7** Le Groupe s'est félicité des activités de l'UIT en vue des réunions annuelles du HLPF et des rapports présentés par le secrétariat. Toutes les observations et recommandations formulées par le Groupe figurent dans les résultats des réunions du GTC-SMSI/ODD. Suite aux lettres du Président de l'ECOSOC invitant le Conseil de l'UIT à présenter des contributions aux HLPF et à l'ECOSOC sur les thèmes proposés, et compte tenu des discussions du Groupe et des commentaires formulés, les rapports ci-après ont été soumis par le Président du Conseil au Président de l'ECOSOC:

7.1 [Contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (2019)](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21933ITU_Council_contribution_to_HLPF.PDF) (Le GTC-SMSI/ODD a reçu des observations du [Canada](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/HLPF-C/S19-CWGWSIS33-C-0015%21R2%21PDF-E-CanadaComments.docx))

7.2 [Contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (2020)](https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=30022&nr=2568&menu=3170) (Le GTC-SMSI/ODD a reçu des observations du [Canada](https://www.itu.int/md/S20-CWGWSIS35-C-0018/en) et des [États‑Unis d'Amérique](https://www.itu.int/md/S20-CWGWSIS35-C-0019/en))

7.3 [Contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (2021](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/27220International_Telecommunication_Union.pdf)) (Le GTC-SMSI/ODD n'a pas reçu d'observations)

7.4 [Projet de contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (2022)](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C-0013/en) (Des observations peuvent être soumises au GTC-SMSI/ODD)

7.5 Le Groupe a pris note de la déclaration politique du Sommet sur les ODD et continuera d'examiner la participation de l'UIT au processus relatif au Programme de développement durable à l'horizon 2030 lors de réunions futures.

**8** Le secrétariat a présenté la Feuille de route relative aux activités menées par l'UIT afin de contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fait état des activités menées et des engagements pris par l'UIT pour contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ([CWG-WSIS&SDG-38/14](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C-0014/en)).

**9** Le Groupe s'est félicité des informations actualisées fournies par le secrétariat sur les activités de la Commission UIT/UNESCO sur le large bande pour le développement durable ([CWG‑WSIS&SDG-38/12](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C-0012/en)) et l'a invité à continuer de lui faire parvenir des informations à jour en vue des prochaines réunions, y compris les rapports publiés récemment.

**10** Discussion sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI: le SMSI après 2025.

10.1. Le Groupe a remercié la Fédération de Russie pour sa contribution sur la mise en œuvre des résultats du Forum 2020 du SMSI (SMSI+15) ([CWGWSIS35/11](https://www.itu.int/md/S20-CWGWSIS35-C-0011/en)) et pour les propositions qu'elle contient. Il a décidé de demander au secrétariat de modifier sa manière de procéder concernant la planification, le suivi et la présentation des travaux menés pour mettre en œuvre les grandes orientations pour lesquelles l'UIT joue le rôle de coordonnateur principal. Les demandes formulées par le Groupe à l'intention du secrétariat, en réponse à cette contribution, figurent dans le rapport sur les résultats des activités du GTC-SMSI/ODD depuis la session de 2021 du Conseil, qui est soumis au Conseil à sa session de 2022.

10.2 Le secrétariat a été invité à mener des consultations appropriées auprès des institutions du système des Nations Unies partenaires concernant la mise en œuvre du Plan d'action de Genève et à consulter les membres du Groupe UNGIS ainsi que d'autres parties prenantes, en vue de la célébration du 20ème anniversaire de la mise en œuvre du Plan d'action de Genève qui aura lieu lors du Forum 2024 du SMSI.

10.3 Le Groupe a examiné la question de savoir si l'UIT devait lancer et coordonner la préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des résultats du SMSI qui se tiendra en 2025. Le Groupe a accueilli avec intérêt les propositions des membres en vue de la prochaine réunion du GTC-SMSI/ODD.

10.4 Le groupe a noté que l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas encore arrêté les modalités de l'examen dans le cadre du SMSI+20 et a décidé de poursuivre ce dialogue lors de la prochaine réunion du groupe GTC-SMSI/ODD.

10.5 Compte tenu du succès de la mise en œuvre du processus du SMSI depuis son lancement, en particulier des avantages qu'il présente pour les pays en développement, et du fait que l'UIT figure au nombre des institutions du système des Nations Unies qui dirige ce processus, le Groupe a reconnu qu'il était important que l'UIT reste le coordinateur principal de la mise en œuvre du processus du SMSI.

10.6 Le Groupe a évoqué le rôle de l'UIT dans la préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information en 2025, ainsi que celui de l'UNESCO et d'autres institutions du système des Nations Unies concernées. Il attend avec intérêt les propositions que soumettront les membres à la session de 2022 du Conseil et à la Conférence de plénipotentiaires de 2022.

10.7 Le Groupe a demandé au secrétariat de fournir davantage d'informations émanant d'autres entités du système des Nations Unies concernant les préparatifs du SMSI+20 et les processus connexes des Nations Unies, notamment l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO, le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, l'ECOSOC ou la Commission de la science et de la technique au service du développement, afin de tenir les États Membres informés de la préparation de la Conférence de plénipotentiaires de 2022.

10.8 Certains membres du Groupe ont demandé au Secrétaire général de l'UIT de présenter le projet de Feuille de route de l'UIT sur le SMSI+20 à la session de 2022 du Conseil de l'UIT, afin de continuer de jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du SMSI après 2025, en étroite collaboration avec les institutions du système des Nations Unies concernées.

10.9 Certains membres du Groupe ont proposé de tenir une séance spéciale pendant la session de 2022 du Conseil de l'UIT, afin d'élaborer une Feuille de route du SMSI+20 qui mette en avant le rôle de chef de file de l'UIT dans le processus et la collaboration avec tous les membres de l'UNGIS.

10.10 Le Groupe est convenu de transmettre ce rapport au GTC-SFP, en soulignant qu'il est important de rattacher le projet de Plan stratégique aux grandes orientations du SMSI et aux ODD.

10.11 Le Groupe a pris note avec satisfaction du document présenté par la Fédération de Russie, intitulé "Propositions pour les travaux du GTC-SMSI/ODD" ([CWG-WSIS&SDG-38/15](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C-0015/en)), et a noté que ses membres pourraient examiner les propositions ci-après dans le cadre des travaux préparatoires pour la Conférence de plénipotentiaires de 2022:

10.11.1 Recommander aux États Membres de soumettre des propositions à la Conférence de plénipotentiaires de 2022, dans le but de déterminer les modalités de préparation de l'UIT à l'examen du SMSI, afin de mener à bien les tâches définies par le SMSI qui relèvent de la responsabilité et du mandat de l'UIT, en vue de mettre en œuvre les décisions du Sommet qui sont étroitement liés à la réalisation des Objectifs de développement durable.

10.11.2 Conformément aux bonnes pratiques en vue de la préparation de la réunion du SMSI+10, dresser un bilan des réalisations, des perspectives et des défis découlant de l'émergence des nouvelles technologies, en particulier dans les pays touchés par la pandémie.

10.11.3 Compte tenu des bons résultats obtenus dans le cadre du processus préparatoire de l'examen du SMSI+10 via la plate-forme préparatoire multi-parties prenantes, avec la tenue de la manifestation de haut niveau du SMSI+10, en tant que prolongement du Forum du SMSI 2014 en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des résultats du SMSI en 2015, envisager d'adopter cette approche et de se préparer aux manifestations de 2025 dans le cadre du SMSI+20.

10.11.4 Il a également été recommandé de soumettre à la session de 2022 du Conseil un document d'évaluation sur la mise en œuvre des priorités de la Vision du SMSI+10 pour l'après 2015, ce qui pourrait constituer un bon point de départ pour la Feuille de route du SMSI+20.

10.11.5 Inviter le Secrétaire général de l'UIT à mener des consultations auprès de l'UNESCO et d'autres membres intéressés de l'UNGIS et à assurer une coordination avec ces derniers en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des résultats du SMSI en 2025, compte tenu de l'approche susmentionnée.

10.12 Certains membres du groupe ont souscrit aux propositions ci-dessus.

10.13 Le Groupe a envisagé la possibilité d'employer les termes "société numérique" dans la Résolution 71 (Rév. Dubaï, 2018), et considère que pour le moment, il n'existe pas de définition de ces termes. Dans toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies, y compris la plus récente (A/76/189), l'Assemblée générale a utilisé les termes "société de l'information".

10.14 Le Groupe a proposé de remplacer les termes "société numérique" figurant dans le projet de modification de la Résolution 71 (Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027) par "société de l'information" et a demandé au secrétariat d'informer le GTC-SFP de cette proposition.

10.15 Les membres du Groupe et le secrétariat ont été invités:

10.15.1 à tenir compte des décisions pertinentes de la CMDT-21 et de l'AMNT-20 dans les documents élaborés en vue de la PP-22;

10.15.2 à rendre compte, dans les propositions concernant les activités ultérieures, des grandes manifestations, des documents d'importance, des principales tendances et des grands objectifs concernant le SMSI et les ODD, qui ont vu le jour depuis 2018, compte tenu des résolutions 70/1 et 70/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que des Résolutions pertinentes du Secteur.

**11** Résolution de l'UNESCO sur le SMSI adoptée lors de la Conférence générale de 2021.

11.1 Le Groupe s'est félicité des informations actualisées fournies par le représentant de l'UNESCO et a salué la collaboration efficace entre l'UNESCO et le secrétariat du SMSI à l'UIT.

11.2 Le Groupe a pris note du rapport de la Directrice générale de l'UNESCO sur la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information et s'est félicité de la résolution sur la feuille de route consolidée de l'Organisation en vue de l'examen mené à l'occasion du SMSI+20 en 2025.

11.3 Certains membres du Groupe ont demandé au Secrétaire général de l'UIT de présenter le projet de Feuille de route de l'UIT sur le SMSI+20 à la session de 2022 du Conseil de l'UIT, afin de continuer de jouer un rôle de chef de file dans la mise en œuvre du SMSI après 2025, en étroite collaboration avec les institutions concernées du système des Nations Unies.

# III Recommandations à l'intention de la Conférence de plénipotentiaires de 2022 ([Résolution 140](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-140-F.pdf))

**1** Les membres ont été invités à faire connaître leurs vues sur la modification apportée à la Résolution 140 de la PP lors de la prochaine réunion du Groupe, en tenant compte du nouveau contexte, le cas échant, notamment des répercussions du COVID-19, et sur le rôle de l'UIT dans la préparation de l'examen d'ensemble par l'Assemblée générale des Nations Unies qui sera effectué en 2025.

**2** Le Groupe a pris note du document présenté par la Fédération de Russie, intitulé "*Propositions pour les travaux du GTC-SMSI/ODD*" ([CWG-WSIS&SDG-38/15](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C-0015/en)), qui comprend les avant-projets de modification de la Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, et a recommandé aux organisations régionales de télécommunication de poursuivre les consultations sur la modification de la Résolution 140.

**IV** Au nom du GTC-SMSI/ODD, le Président a remercié tout particulièrement tous les États Membres et Membres de Secteur de l'UIT, qui ont fourni des contributions et participé aux travaux du Groupe depuis la PP-18, ainsi que les Vice-Président(e)s Mme Aygun Ahmadova (Azerbaïdjan), M. Mario Canazza et Mme Renata Santoyo (Brésil), M. Cai Guolei (Chine), M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'Iran), M. Wojciech Berezowski (Pologne), Mme Janet Umutesi (Rwanda), et M. Mansour Al-Qurashi (Arabie saoudite). Il a également remercié M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, M. Malcolm Johnson, Vice‑Secrétaire général de l'UIT, M. Mario Maniewicz, Directeur du BR, M. Chaesub Lee, Directeur du TSB et Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT. Enfin, le Groupe a également exprimé sa reconnaissance à M. Catalin Marinescu, Chef de la Division de la stratégie et de la planification, et à Mme Gitanjali Sah, M. Vladimir Stankovic, M. Michael Kioy, Mme Ruth Sidabutar, Mme Ursula Wynhoven, M. Jaroslaw Ponder, Mme Victoria Sukenik, Mme Esperanza Magpantay, M. Thierry Geiger, Mme Nancy Sundberg, M. Mario Castro Grande, M. Kyung Tak Lee, M. Martin Euchner, Mme Alicia Soto Romero, M. Martin Schaaper, Mme Susan Teltscher, M. Nelson Malaguti, Mme Jeoung Hee Kim, Mme Charlyne Restivo, et M. Martin Adolph, du secrétariat.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_